

## TÉMOIGNAGES

## Étudier en France ou à l'étranger

■ Issue d'une famille peu fortunée, Shahrazad (X2007) excellente étudiante iranienne à l'origine non francophone est entrée à l'X par la filière universitaire réservée aux étrangers. Dans le cadre de sa 4<sup>e</sup> année, elle souhaite obtenir un master d'informatique à Grenoble. Sans une garantie financière que sa famille n'est pas en mesure de lui fournir, aucune banque française n'accepte de lui consentir le prêt qui lui est nécessaire pour y vivre. La caution de Crédit X-Mines lui permet d'obtenir à de bonnes conditions un prêt de cinq ans avec un différé total de remboursement de deux ans.

Crédit X-Mines cautionne également Fabien (X2007) qui veut obtenir en 4<sup>e</sup> année de l'X un master de biologie à Stanford.

---

## Investir pour obtenir ultérieurement des revenus complémentaires

■ Thierry (X90) est chercheur dans un organisme public ; il a un violon d'Ingres auquel il aimerait pouvoir se consacrer pendant sa retraite qu'il souhaite prendre dès qu'il aura 60 ans. Il a donc décidé de constituer un patrimoine immobilier dont les loyers lui apporteront un revenu complémentaire. Chaque fois qu'il le peut, il achète un petit appartement ancien bien situé en cherchant à ce qu'il y ait équilibre entre le loyer obtenu et le remboursement de l'emprunt correspondant. Cette activité est limitée par le fait que les banques exigent que le total de ses remboursements n'excède pas un certain pourcentage de ses revenus (salaires + loyers). Compte tenu de la stabilité de sa situation et de la présence dans son patrimoine de plusieurs appartements, Crédit X-Mines accepte de cautionner un nouvel emprunt qui ne modifie pas son revenu net mensuel, mais l'amène à un ratio remboursements/revenus qui dépasse le maximum admis habituellement par les banques.

---

## Acheter une résidence secondaire après son départ en retraite

■ Vincent (X63) est retraité. Ayant de nombreux petits-enfants, il est tenté à 67 ans par l'achat d'une grande résidence secondaire en bord de mer, pour lequel il a besoin d'emprunter 300 000 €. Les assurances décès proposées par les banques l'obligent à emprunter sur huit ans, car elles imposent qu'il n'ait pas plus de 75 ans en fin d'amortissement du prêt. Cette contrainte a pour conséquence un remboursement mensuel qui lui paraît trop important pour lui permettre de maintenir son mode de vie actuel. Crédit X-Mines le met en relation avec un assureur partenaire et lui apporte sa caution, ce qui lui permet d'obtenir un prêt sur quinze ans au lieu de huit, et donc de fortement réduire ses remboursements mensuels.